

Le Collectif du Numérique appelle le Gouvernement à mettre « l'avantage numérique » de la France au cœur de ses priorités



Paris, le 20 février 2013. A l'approche du séminaire gouvernemental du 28 février, le Collectif du Numérique souhaite rappeler les enjeux de la politique en faveur du développement du numérique et de ses usages, parce qu'il est le levier de la modernisation de l'économie, qu'il permet l'émergence d'entreprises de taille internationale, qu'il crée des emplois qualifiés, qu'il participe à la modernisation de l'Etat et à l'amélioration de la vie de nos concitoyens.

S'il prend acte avec satisfaction de l'ambition de l'amélioration de la compétitivité de l'économie, il appelle le Gouvernement à faire véritablement du numérique le centre de sa stratégie industrielle et de redressement productif et de marquer une volonté de faire de la France l'un des leaders mondiaux dans ce domaine.

En effet, le numérique est l'un des secteurs qui crée le plus de valeur ajoutée. Au moment où d'autres nations, notamment en Europe, s'engagent résolument sur la voie de la transformation numérique de leurs industries, services et administrations, le Collectif du Numérique s'inquiète du retard que prend la France à ne pas la considérer prioritaire.

Malgré l'engagement de la plupart des ministères pour le numérique qu'il salue, notamment celui de la Ministre Déléguée chargée des PME, de l'Innovation et du Numérique, le Collectif appelle à l'accélération de grands projets structurants qui tardent à se déployer, tels que le développement de l'e-santé et la transformation numérique de l'Etat. Ces grands projets permettraient de créer des externalités positives pour l'ensemble de l'économie en participant au redressement des comptes publics de la Nation et à un meilleur pilotage des politiques publiques.

Faute de moyens en regard des ambitions affichées, et d'un agenda à moyen terme, c'est donc la finalité de cette politique qui est aujourd'hui questionnée, afin de tirer parti du plan de déploiement du très haut débit annoncé. Pour le Collectif du Numérique, c'est « l'avantage numérique » qui devrait présider à tout développement de la politique économique, industrielle, commerciale et de réforme de l'Etat, pour relever les défis de la nouvelle révolution industrielle.

Cet « avantage numérique » passe pour les membres du Collectif du Numérique par le développement d'un cadre réglementaire et fiscal favorable à la croissance des entreprises françaises du numérique, à l'investissement dans le secteur, et aux innovations techniques, commerciales et sociales qu'il contribue à faire émerger pour tous les autres secteurs.

Pour que les Français soient convaincus et confiants, dans leurs pratiques, leur travail, et dans leur vie quotidienne des améliorations que porte le numérique et afin qu'ils y participent activement, ce cadre doit aussi favoriser l'équipement et la transition numérique des PME et des TPE pour qu'elles tirent enfin profit de l'« avantage numérique ».

Pour le Collectif, cet « avantage numérique » doit aussi prendre en compte le contexte international fortement concurrentiel de l'écosystème numérique qui suppose de ne pas décourager les nombreuses entreprises étrangères qui ont reconnu le savoir-faire et les talents des ingénieurs et entrepreneurs français.

Le Collectif souhaite ainsi souligner que si la révolution du numérique appelle à un rééquilibrage cohérent, concerté et équitable de la fiscalité sur les activités économiques et commerciales qu'elle génère, toute réforme dans ce sens doit d'abord s'inscrire dans le cadre européen et tenir compte de la nécessité de consolider l'attractivité du territoire français en matière d'investissement.

Enfin, le Collectif du Numérique souhaite attirer tout particulièrement l'attention du Gouvernement sur la nécessité de favoriser les créations d'emplois que le numérique a la capacité de créer, pour lui-même et pour tous les autres secteurs.

A ce titre, il considère que la France doit prendre toute sa part à la coalition européenne pour le développement de l'emploi dans les nouvelles technologies, en orientant son offre de formation vers les besoins d'un secteur qui porte les plus fortes potentialités en emplois qualifiés, afin d'offrir de nouvelles perspectives à sa jeunesse.

Créé en mars 2012, le Collectif du Numérique regroupe 21 associations professionnelles, des usages et des pôles de compétitivité du numérique. Le Collectif avait recueilli les engagements des candidats à l'élection présidentielle concernant la politique du soutien au développement du numérique. A ce titre, le Collectif est attentif à la mise en œuvre de la feuille de route du Président de la République par le Gouvernement concernant cette politique.

<http://www.collectifdunumerique.fr/>

<p>ACN Isabelle Boistard 01 45 05 70 48 lboistard@fieec.fr</p>	<p>ACSEL Marie Giroud 01 49 26 03 04 / 06 77 99 12 90 giroud@acsel.asso.fr</p>
<p>AFDEL Fabrice Larrue 06 82 07 65 83 f.larrue@afdel.fr</p>	<p>APECA Solange Ligeret 01 47 03 99 08 / 06 81 72 40 83 sligeret@association-apeca.org</p>
<p>APROGED Marie-Odile Charaudeau 01 46 53 12 39 mo.charaudeau@aproged.org</p>	<p>CAP DIGITAL Gaëlle Couraud 06 33 54 93 90 gaelle.couraud@capdigital.com</p>
<p>CINOV – IT Marie Prat 06 71 00 68 51 m.prat@cinov-it.fr</p>	<p>CRIP François Stephan 06 72 69 13 89 stephan.francois@crip-asso.fr</p>
<p>EUROCLOUD Henry-Michel Rozenblum 06 15 04 58 79 hmr@eurocloud.fr</p>	<p>FFTélécoms Dominique Martin 06 07 52 85 11 dmartin@fftelecoms.org</p>
<p>FNTC Corinne Laurie 01 47 50 00 50 Corinne.laurie@fntc.org</p>	<p>FEVAD Nathalie Lainé 01 42 56 38 86 nlaine@fevad.com</p>
<p>Forum ATENA Philippe Recouppé 06 09 93 79 27 presid@forumatena.org</p>	<p>GESTE Laure de Lataillade 01 47 03 04 60 laure@geste.fr</p>
<p>GITEP TICS Laurence Reyners 01 45 05 72 24 lreyners@gitep.fr</p>	<p>IGNES Benoît Lavigne 01 45 05 71 83 blavigne@ignes.fr</p>
<p>Renaissance Numérique Loïc Bodin 06 13 77 16 43 bodin@renaissancenumerique.org</p>	<p>SFIB Xavier Autexier 01 44 69 40 32 xautexier@sfib.org</p>
<p>SNJV Julien Villedieu 0970 460 611 dj@snjv.org</p>	<p>SYNTEC Numérique Anne-Julie Ligneau 0 6 2341 0470 AJLigneau@syntec-numerique.fr</p>
<p>Systematic Peggy Vicomte 06 31 72 92 47 p.vicomte@systematic-paris-region.org</p>	

